Les points de divergence entre les régimes

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Le tableau suivant présente les points sur lesquels un groupe ne peut appliquer une règle unique aux deux entités sans faire un choix. Pour chaque ligne, le groupe doit décider s'il applique partout la norme la plus stricte ou s'il fait coexister deux normes avec une frontière documentée.

Thème	**Singapour (PSN02, CDSA)**	**Suisse (LBA, OBA-FINMA, règlements des OAR)**	**Approche du groupe**
Seuil de vigilance pour les opérations de change occasionnelles	Aucun, vigilance pour chaque transaction DPT	1 000 CHF pour le change de crypto-actifs (art. 51a OBA-FINMA, équivalents OAR)	Appliquer la règle singapourienne (aucun seuil) à tout le groupe si les systèmes le permettent
Seuil de l'ayant droit économique	Fondé sur le contrôle, 25 % en pratique	Détenteur du contrôle 25 % (art. 2a, al. 3, LBA), déclarations formulaires K/A	25 % commun avec primauté du contrôle, formulaires suisses utilisés dans les deux entités

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Thème	Singapour (PSN02, CDSA)	Suisse (LBA, OBA-FINMA, règlements des OAR)	Approche du groupe
Définition des PPE	PPE étrangère toujours en vigilance renforcée, PPE nationale et d'organisation internationale selon le risque	Même structure (art. 2a, al. 1–2, LBA), PPE étrangère toujours à risque accru	Définition commune, vigilance renforcée commune
Conservation des documents	5 ans	10 ans (art. 7, al. 3, LBA)	10 ans pour tout le groupe
Informations requises par la travel rule	Jeu réduit en dessous de 1 500 S$	Jeu complet dans tous les cas	Jeu complet dans tous les cas
Portefeuilles non hébergés	Selon le risque, vérification encouragée	Preuve du contrôle exigée	Preuve du contrôle exigée dans tout le groupe
Critère de déclaration	Connaissance ou motifs raisonnables de soupçonner, section 45 CDSA	Soupçon fondé (begründeter Verdacht), art. 9 LBA, tel qu'abaissé par l'ATF 147 IV 274	Escalade commune, deux procédures de déclaration
Blocage après déclaration	Pas de blocage automatique, décision de l'établissement selon le risque	Blocage seulement si le MROS en informe dans les 40 jours ouvrables (art. 10 LBA, art. 23, al. 5, LBA)	Propre à chaque juridiction
Interdiction d'informer (tipping-off)	s. 57 CDSA, pas d'exception légale pour le groupe	Art. 10a LBA, avec exception intragroupe (al. 3)	Protocole décrit à la section 6 ci-dessous
Sanctions			

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Thème	Singapour (PSN02, CDSA)	Suisse (LBA, OBA-FINMA, règlements des OAR)	Approche du groupe
	ONU plus mesures relatives à la Russie, OFAC pour des raisons commerciales	ONU plus alignement complet sur l'UE	Listes de filtrage propres à chaque juridiction, processus commun
Audit LBC	Fonction d'audit indépendante plus rapport annuel du réviseur à la MAS	Audit LBC annuel par l'OAR ou une société d'audit agréée	Calendrier d'audit coordonné, registre commun des constats

On constate que Singapour est plus stricte lors de l'entrée en relation (aucun seuil, vigilance pour chaque transaction) et la Suisse plus stricte pour les transferts et la conservation (jeu complet de la travel rule, preuve du contrôle, dix ans).[1] Un groupe qui adopte la règle la plus stricte à chaque ligne obtient un programme qui va au-delà des deux régimes et peut être défendu comme tel devant l'une ou l'autre autorité. Le coût en est supporté par le client, sous forme de frictions, et par l'établissement, sous forme de systèmes. D'après mon expérience, la plupart des groupes acceptent ce coût, car l'alternative, deux normes séparées par une frontière, produit précisément les incohérences que les inspecteurs relèvent en premier.

Notes

1. LBA, art. 7, al. 3 (conservation pendant dix ans), art. 2a, al. 1–3 (définitions des personnes politiquement exposées et des détenteurs du contrôle) ; OBA-FINMA, art. 51a (seuil de 1 000 CHF pour les opérations de change portant sur des crypto-actifs, abaissé de 5 000 CHF avec effet au 1er janvier 2021) ; VQF, Regulations and Forms A, K, S and T pour l'identification des ayants droit économiques et des détenteurs du contrôle. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com